









WEBINAIRE

ÉPISODE #12 30 SEPTEMBRE 2025 11H-12H

FOCUS SUR LES OPPORTUNITÉS DE L'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE MULTI-ACTEURS DANS LES TERRITOIRES EN NOUVELLE-AQUITAINE

ANIMÉ PAR CIRENA

À DESTINATION DES ÉLUS & CHARGÉS DE MISSION EN COLLECTIVITÉS

















PROGRAMME

11h05 - INTRODUCTION

Juliette BADIN Les Générateurs Nouvelle-Aquitaine

11H10 - PROJET SOLAIR'IO, AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE SUR L'ÎLE D'OLÉRON

Pierre LHUILLIER Responsable et chargé de projet d'EnR Communauté de communes Île d'Oléron (17)

11H30 - ÊTRE CONSOMMATEUR DANS UNE BOUCLE D'ACC MULTI-ACTEURS

Vincent Gautier-Duprat
Chargé de mission plan climat
Communauté d'Agglomération du Grand
Guéret (23)

11H50 - ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS VERS L'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE MULTI-ACTEURS EN NOUVELLE-AQUITAINE

Nicolas TURPIN Chargé de mission Énergies renouvelables et transition énergétique des territoires **Région Nouvelle-Aquitaine**

















1

Présentation du réseau des Générateurs Nouvelle-Aquitaine

Juliette BADIN, Chargée de mission Les Générateurs et Energie Citoyenne - Association CIRENA







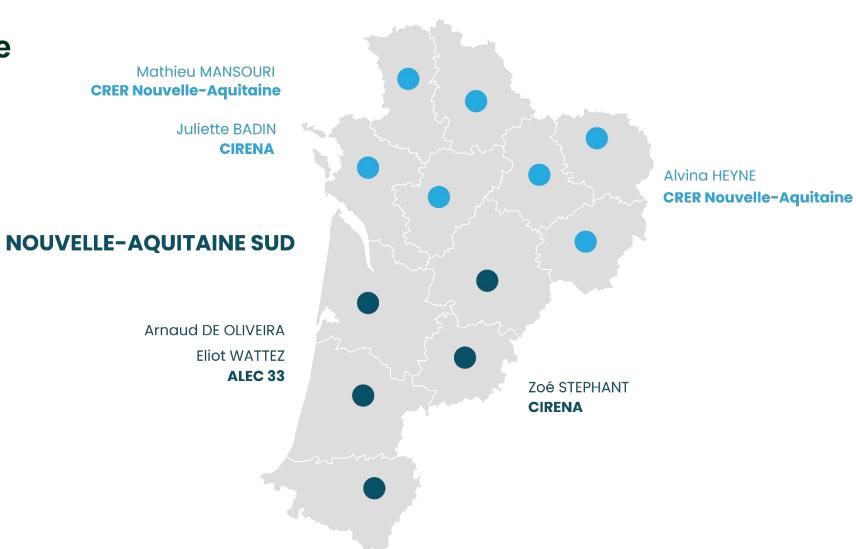




LES CONSEILLERS LES GÉNÉRATEURS NOUVELLE-AQUITAINE

- Un réseau financé par l'ADEME et la Région Nouvelle-Aquitaine
- Porté par le CRER, CIRENA et l'Alec métropole bordelaise et Gironde
- Un accompagnement gratuit pour le développement de projets éoliens et solaires photovoltaïques, contribuant ainsi à l'atteinte des objectifs de déploiement de ces énergies renouvelables sur les territoires
- Chaque structure du consortium apporte son expertise pour que les élus bénéficient d'une offre de conseils la plus complète et adaptée aux objectifs du territoire.

NOUVELLE-AQUITAINE NORD























Structurer et communiquer sur l'offre de conseil, le photovoltaïque et l'éolien

Webinaires, visites de sites, ressources



Appuyer les élus dans leurs rôles de facilitateurs lorsqu'un projet est initié par un développeur :

Conseil auprès des collectivités, intervention et journées d'information...



Appuyer les élus qui souhaitent développer un projet et aller plus loin : Stratégie territoriale, développement de projet...



Contribuer au réseau régional et national

Mise en réseau avec les Département et DDT, Syndicat d'énergie, Société d'économie mixte, Parc naturel et régionaux, Pôle d'équilibre territorial et rural...











LE PARCOURS DES ÉLUS

QUAND ET POURQUOI SOLLICITER LES GÉNÉRATEURS NOUVELLE-AQUITAINE ?

Les Générateurs accompagnent les EPCI en phase amont de projet ou de démarche : on parle de « stratégie » et d' «émergence».

PARCOURS DES ÉLUS 2025





CATALOGUE D'ANIMATIONS SUR MESURE







VOLET APPROPRIATION

TERRITORIALE DES PROJETS



LES GÉNÉRATEURS



Éolien notions générales

Photovoltaïque notions générales

Agrivoltaïsme

Comprendre
l'autoconsommation
collective

Ombrières et bâtiment

> Comment développer une stratégie EnR sur mon territoire

S'impliquer dans un

projet éolien

Partage de la valeur ajoutée dans un projet PV ou éolien

Le codéveloppement de projet

Négocier avec un développeur

Les enjeux de financement













À RETROUVER EN LIGNE

- •Le bilan détaillé, enrichi de témoignages et de perspectives
- •Le bilan des Générateurs Nouvelle-Aquitaine en 3'
- •La série des webinaires thématiques



La websérie des Générateurs Nouvelle-Aquitaine

Flashez pour visionner les replays!



BILAN 2022-2024



EN VIDEO (3')



















2

Projet SOLAIR'IØ, autoconsommation collective sur l'île d'Oléron

Pierre LHUILLIER, Responsable et chargé de projet d'EnR - CdC lle d'Oléron (17)



INVESTISSEMENT DE LA CCIO DANS LE PHOTOVOLTAÏQUE

- Budget annexe dédié aux investissements EnR depuis 2014
- 1 ETP dédié au suivi / maintenance
- 1 MWc installé 20 installations
- Patrimoine CCIO ET Communes / Toitures ET parkings
- Vente Totale ET Auto Consommation Individuelle







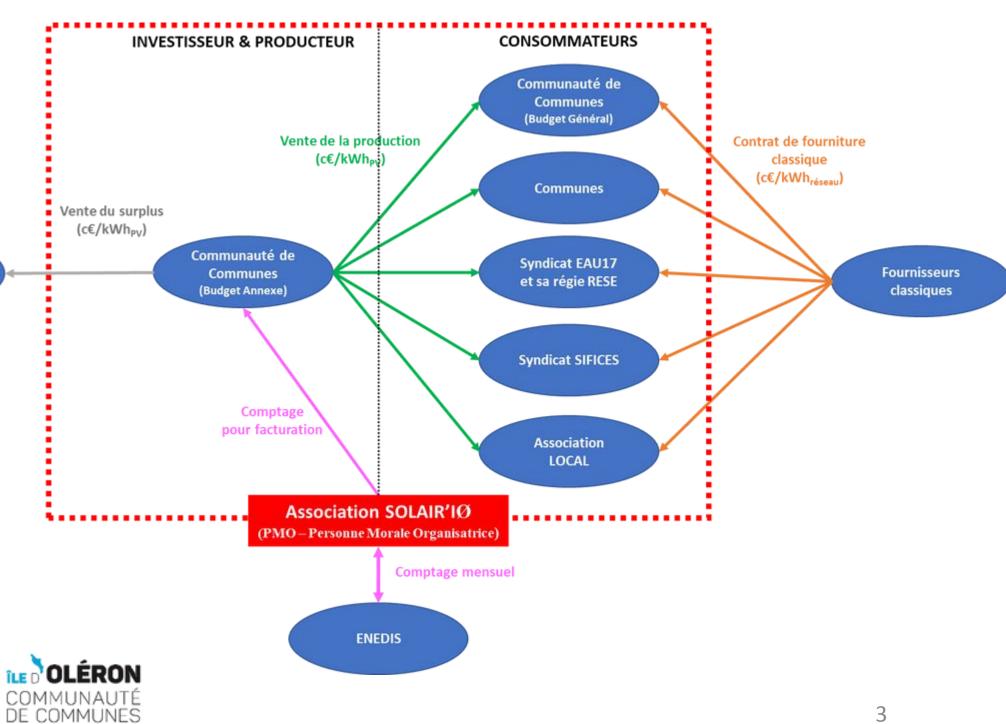
EDF-OA

Autres

UN PROJET DE TERRITOIRE PORTE PAR LA COLLECTIVITE

- Participants > CCIO, 7 Communes, SIFICES et EAU17, association LOCAL
- **Consommation > Patrimoine des participants 65 sites étudiés**
- Tarif HT visé: [8 -15] c€/kWh photovoltaïque
- «Personne Morale Organisatrice» > Association SOLAIR'IØ

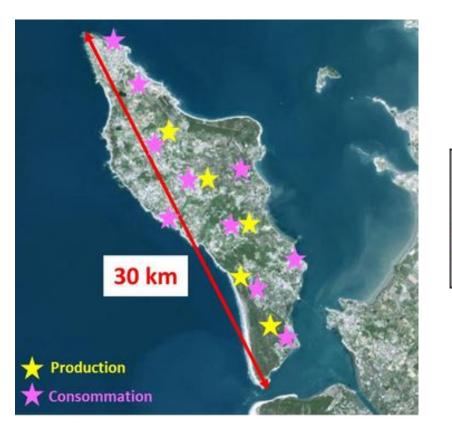




ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET SOLAIR'IO

CRITERE DE PROXIMITE GEOGRAPHIQUE DE L'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE

- Arrêté du 21 février 2025, modifiant celui du 21 novembre 2019
- Distance séparant 2 participants = 2 km maximum
- Dérogation possible si:
- -l'un des participants est une commune ou une EPCI à fiscalité propre
- -l'ensemble des participants sont des organismes publics ou privés exerçant une mission de service public ou des SEM locales
- -l'ensemble des sites se situent exclusivement dans le ressort géographique de l'EPCI participant au projet



> Dérogation accordée le 5 juin 2025 pour le projet SOLAIR'IO

Compte tenu des informations que vous avez communiquées relatives à l'ensemble des participants de votre opération permettant de justifier qu'ils sont des organismes publics ou privés munis d'une mission de service public ou des sociétés d'économie mixte locales, je vous informe qu'une dérogation aux dispositions de l'article 1 bis de l'arrêté susvisé vous est accordée. Votre projet d'autoconsommation collective est donc autorisé sur le territoire de l'EPCI de la communauté de communes de l'Ile d'Oléron.





65 SITES DE CONSOMMATION ETUDIES

Propriétaire	Dénomination
CCIO	CDC-SIEGE
CCIO	MUSEE DE ST PIERRE
CCIO	EL DORADO
CCIO	CRECHE DOLUS
CCIO	ECOPOLE
CCIO	RESERVES MUSEALES
CCIO	MAISON ECO PAYSANNE
CCIO	AIRE DES GENS DU VOYAGES
Maire La Brée	CAMPING
Mairie Dolus	BIBLIOTHEQUE
Mairie Dolus	GROUPE SCOLAIRE (Ecole primiare & cantine)
Mairie Dolus	CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL
Mairie Dolus	ECOLE MATERNELLE
Mairie Dolus	STADE
Mairie Dolus	MAIRIE-SDF
Mairie Grand Village	GROUPE SCOLAIRE - SDF - MAIRIE
Mairie Grand Village	AIRE DE CAMPING CAR
Mairie Le Château	CANTINE SCOLAIRE
Mairie Le Château	CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL
Mairie Le Château	CITADELLE
Mairie Le Château	ECOLE MATERNELLE
Mairie Le Château	ECOLE PUBLIC MIXTE GIL.RANCON
Mairie Le Château	ECOLE PRIMAIRE D'ARGENCOURT
Mairie Le Château	GYMNASE + DOJO + SALLE MUSCULATION
Mairie Le Château	MAIRIE
Mairie Le Château	MAISON DE SANTE
Mairie Le Château	AIR DE CAMPING CAR
Mairie Le Château	CAMPING LES REMPARTS
Mairie Le Château	MARCHE
Mairie Saint Georges	GROUPE SCOLAIRE
Mairie Saint Georges	MARCHE COUVERT Cheray
Mairie Saint Georges	MEDIATHEQUE

Propriétaire	Dénomination		
Mairie Saint Denis	PORT-CAPITAINERIE		
Mairie Saint Denis	PORT - PANNE A ancienne		
Mairie Saint Denis	PORT - PANNE A nouvelle		
Mairie Saint Denis	PORT - PANNE C		
Mairie Saint Denis	CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL		
Mairie Saint Denis	ECOLE ELEMENTAIRE + CANTINE		
Mairie Saint Denis	MARCHE COUVERT		
Mairie Saint Denis	CAMPING - C5		
Mairie Saint Denis	CAMPING - C4		
Mairie Saint Denis	AIR CAMPING CAR		
Mairie Saint Denis	SALLE DE L'ESCALE		
Mairie Saint Pierre	CUISINE CENTRALE SCOLAIRE		
Mairie Saint Pierre	MARCHE COUVERT		
Mairie Saint Pierre	MAIRIE		
Mairie Saint Pierre	CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL		
Mairie Saint Pierre	MEDIATHEQUE		
Mairie Saint Pierre	AIRE DE CAMPING CAR		
Mairie Saint Pierre	GOLF 1		
Mairie Saint Pierre	GOLF 2		
Mairie Saint Pierre	GOLF 3		
Mairie Saint Pierre	GROUPE SCOLAIRE LA COTINIERE		
Mairie Saint Trojan	ANCIENNE ECOLE		
Mairie Saint Trojan	CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL		
Mairie Saint Trojan	GENDARMERIE ANCIENNE ECOLE		
Mairie Saint Trojan	GROUPE SCOLAIRE		
Mairie Saint Trojan	MAIRIE		
Mairie Saint Trojan	MARCHE COUVERT		
RESE	POMPAGE EP LC FONTAMBRE		
RESE	POMPAGE EP SG MONTLABEUR		
RESE	POMPAGE EP SP L'AUBIER		
RESE	POMPAGE EP D USINE DES EAUX		
RESE	STEP GVP LES ALLASSINS		
SIFICES	COMPLEXE SPORTIF DE L'OUMIERE		



1er GRAPPE DE PROJETS DE PRODUCTION PHOTOVOLTAÏQUE (2026)

Typologie	Site	Commune	Propriétaire P	uissance (kWc)
Ombrière	Parking Maison des Entreprises	Saint Georges d'Oléron	CCIO	36
Ombrière	Parking ILEO	Dolus d'Oléron	CCIO	378
Ombrière	Parking Maternelle	Dolus d'Oléron	Dolus d'Oléron	69
Ombrière	Parking Mairie Parking Centre	Grand Village Plage	Grand Village Plage	89
Ombrière	Technique Municipal	Saint Georges d'Oléron	Saint Georges d'Oléron	87
Ombrière	Parking l'oumière SIFICES	Saint Pierre d'Oléron	Saint Pierre d'Oléron	227
Ombrière	Parking l'oumière Tennis	Saint Pierre d'Oléron	Saint Pierre d'Oléron	87
Ombrière	Parking de la Liberté	Saint Trojan Les Bains	Saint Trojan Les Bains	289
Toiture	Ecopole	Dolus d'Oléron	CCIO	29
Toiture	Centre Technique Perrotin	Saint Pierre d'Oléron	CCIO	55
Toiture	Salle des fêtes	Saint Trojan Les Bains	Saint Trojan Les Bains	75
Sol	Parcelles végétalisées	Saint Georges d'Oléron	CCIO	264
				1 685

«Convention d'Occupation Temporaire du Domaine Public» à signer entre CCIO et 5 communes (D/GVP/SGO/SPO/STLB)



RESULTAT DE L'ETUDE DE FAISABILITE (septembre 2023) > Tarif fixe MAIS économie Variable !

- Puissance photovoltaïque de 1,2 MWc (~ 6000 m²: 29 % des besoins couverts pour les sites inclus dans l'opération
- Tarif kWh Photovoltaïque = 15 c€/kWh HT
- Tarif 2022 pour kWh → soutirage réseau
- Demande de subventions auprès du FEDER





	Nombre de sites	Niveau d'autonomie	Part de l'électricité	Montant annuel facturé	Economie annuelle générée
	intégrés au projet	électrique atteint*	photovoltaïque consommée*	par la CCIO (année 1 ; € HT)	(année 1 ; € TTC)
CCIO (Budget général)	8	31%	7%	12 987 €	12 255€
Association LOCAL	1	34%	5%	9 030 €	2 065 €
Dolus d'Oléron	6	29%	6%	10 985 €	13 346 €
Grand Village Plage	2	26%	3%	5 298 €	7 447 €
Le Château d'Oléron	12	31%	21%	37 740 €	26 777 €
La Brée Les Bains	1	41%	2%	3 961 €	345 €
Saint Denis d'Oléron	11	36%	14%	25 962 €	11 814 €
Saint Georges d'Oléron	3	34%	4%	8 110 €	8 342 €
Saint Pierre d'Oléron	10	33%	10%	17 591 €	5 769 €
Saint Trojan Les Bains	6	27%	4%	6 846 €	9 562 €
RESE	5	22%	20%	36 504 €	7 593 €
SIFICES	1	31%	4%	6 576 €	4 763 €
* Pour les sites inclus dans le projet			100 %	181 593 €	

[«] Contrat de vente d'électricité » à signer entre CCIO et participants



BILAN DE LA DEMARCHE

	ATOUTS LOCAUX	CONTRAINTES LOCALES			
•	Compétences PV et CEP internes 8 communes sur le territoire Budget Annexe en fonctionnement Cadre règlementaire à l'ACC Crise énergétique	 Périmètre réglementaire insuffisant Intégration paysagère des ombrières 			
	OPPORTUNITES & EVOLUTIONS	MENACES IDENTIFIEES			
	Projet de territoire Production d'électricité locale, renouvelable et décarbonée Maitrise de l'approvisionnement en énergie Solution face aux zonages de protection paysagère Extension du projet (consommation ET production)	 Baisse de la consommation (crise/confinement, désistement consommateur) Baisse de la production (mauvais temps, tempête) Baisse du coût de l'électricité réseau 			



PROJET PHOTOVOLTAÏQUE EN AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE (ACC)

EVOLUTIONS A MOYEN ET LONG TERME

- Projet Photovoltaïque au sol (1 à 2 MWc) > baisse du coût de revient du kWh_{PV}
- Multiplication des sites de consommation et des acteurs publics participant à l'opération
- Dispositif de stockage du surplus







MERCI DE VOTRE ATTENTION











3

Etre consommateur dans une boucle d'ACC multi-acteurs

-

Vincent GAUTIER-DUPRAT, Chargé de mission plan climat - CdA du Grand Guéret (23)

Agglomération de Guéret (23)

Autoconsommation Collective ouverte



Site de production

Garage automobile

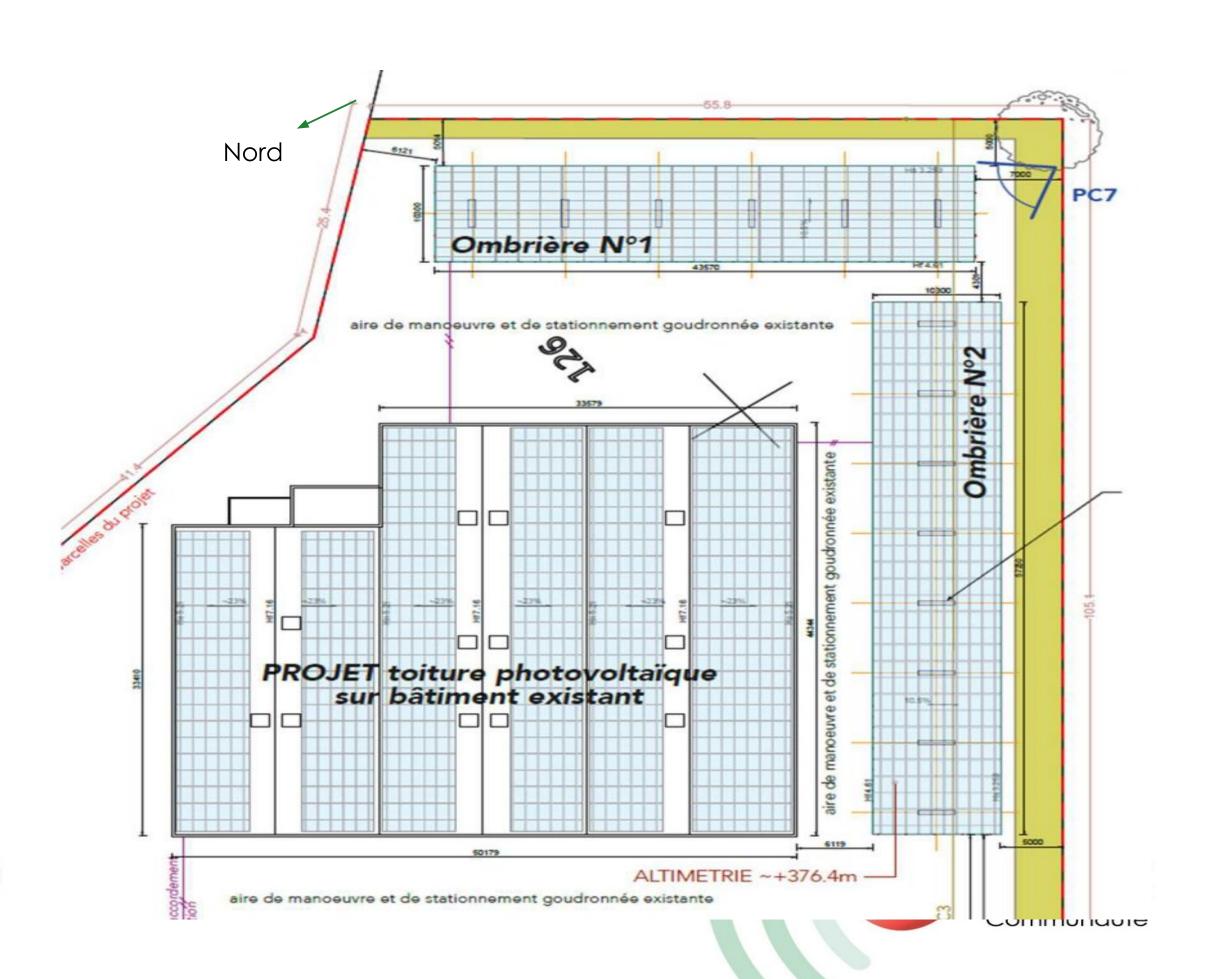
Puissance: 432 kWc

Orientation:

- 116 kW NE
- 220 kWc SO
- 93 kWc SE

Productible annuel: 468

MWh



Site de consommation public



STEP de Guéret

Consommation annuelle: 1 000 MWh/

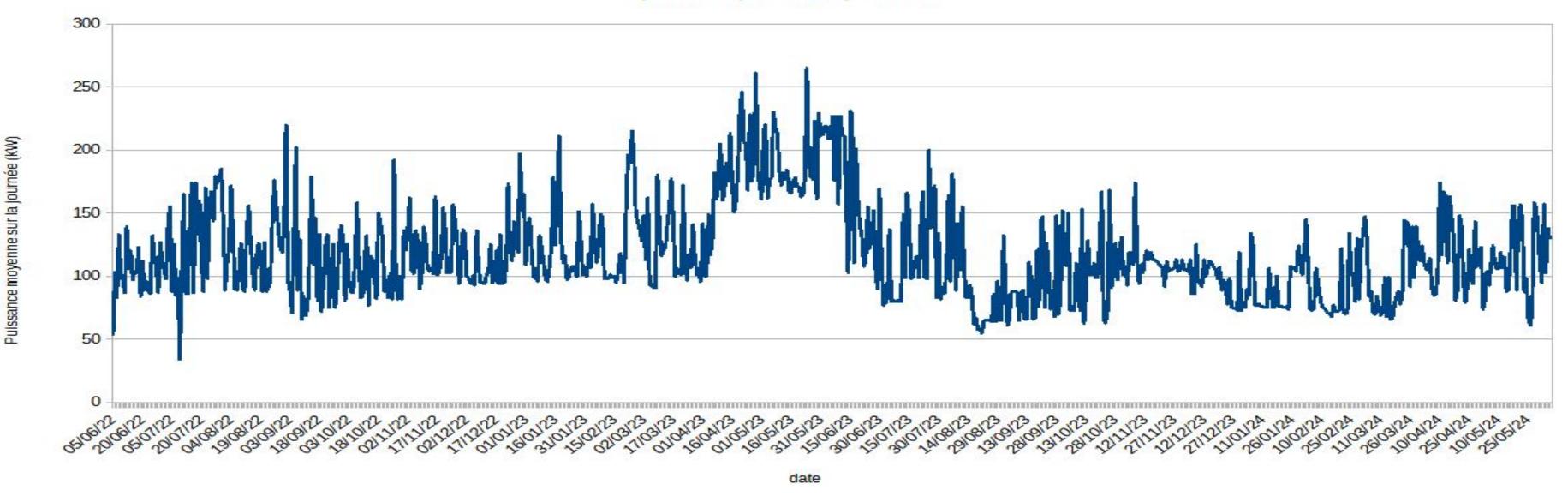
Distance au site de production: 360m





Site de consommation public

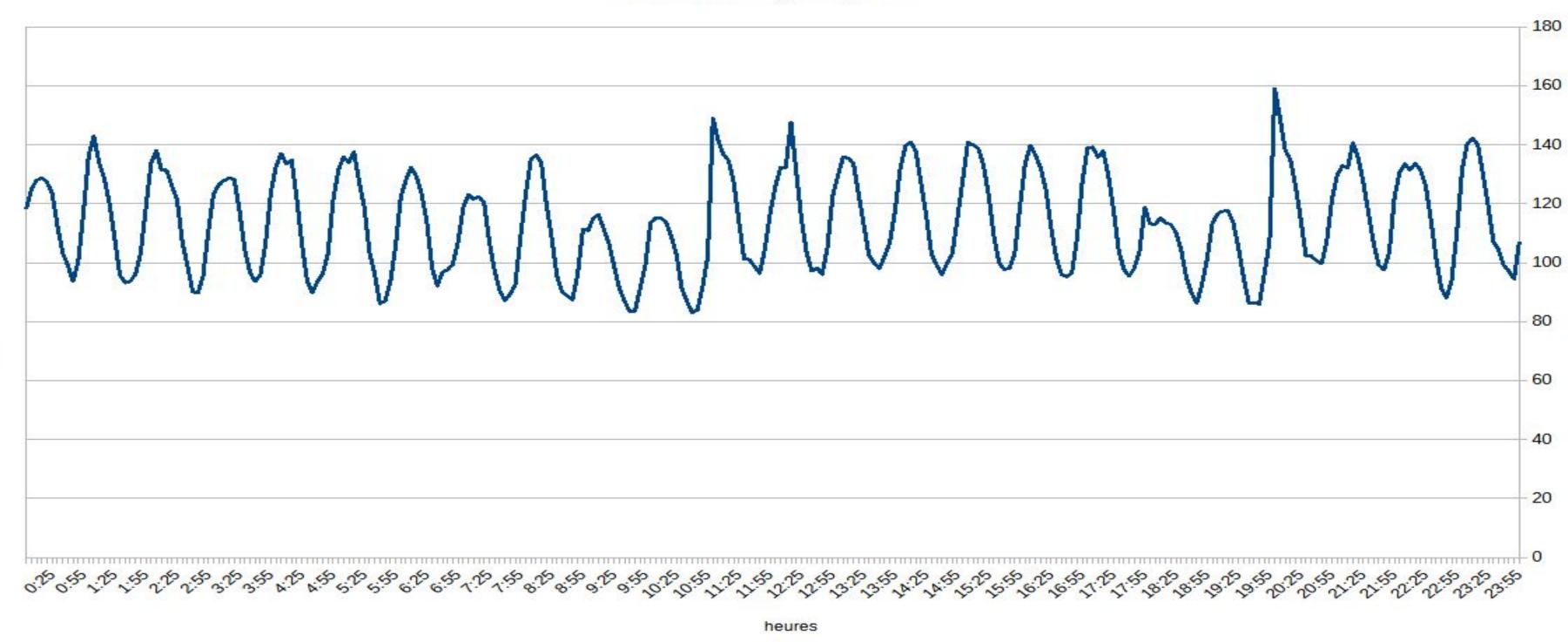
Moyenne de puissance journalière





Site de consommation public

Courbe de charge moyenne



pulssance moyenne (KW)

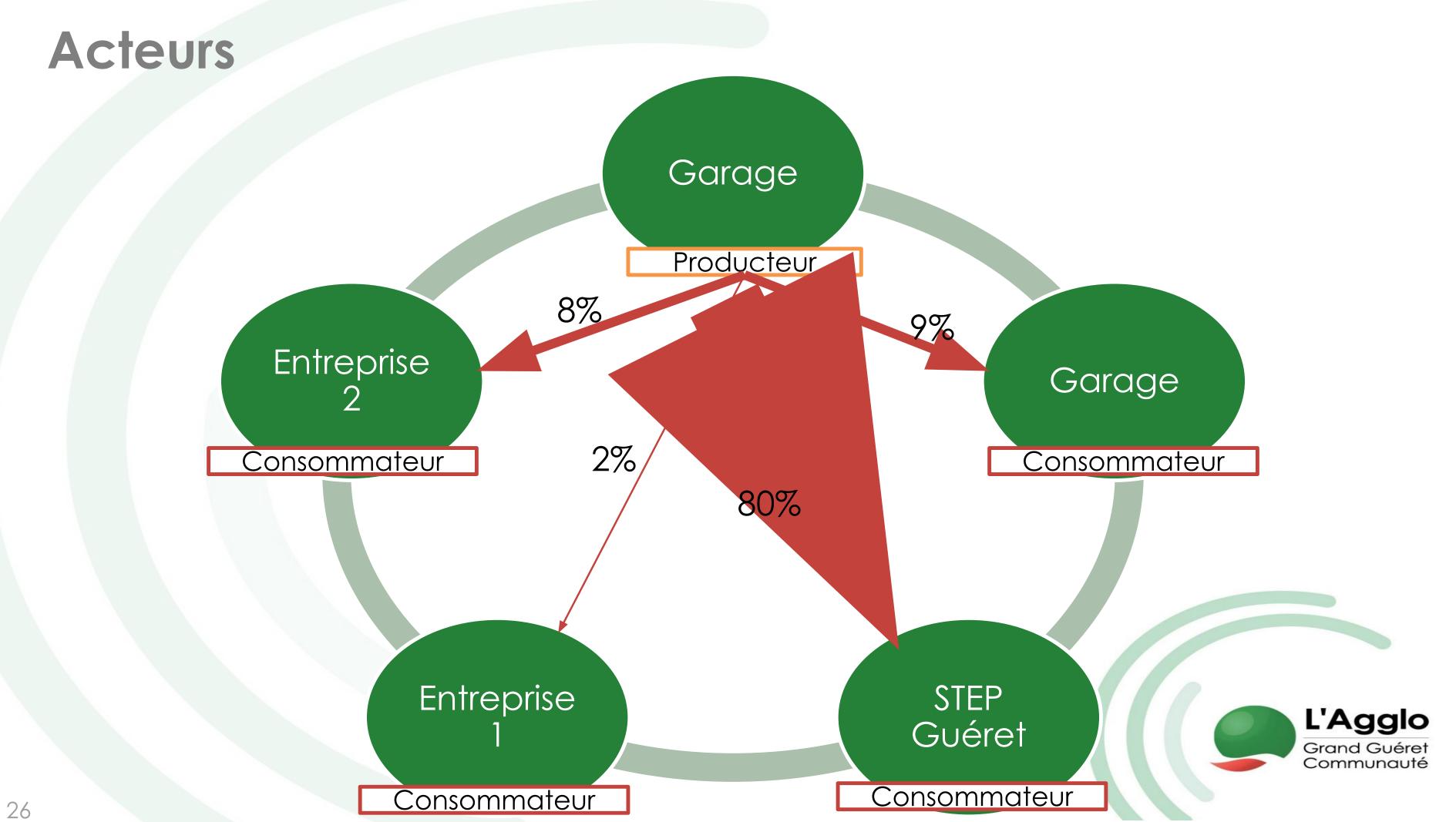
Acteurs

Garage Producteur Entreprise Garage Consommateur Consommateur CRER PMO

> Entreprise 1 Consommateur

STEP Guéret Consommateur





Contrats

- Marché public d'achat d'électricité
 - Estimation 43 000€TTC/an
 - Durée : 3 ans = 129 000€TTC
 - Publication obligatoire
 - Exemples inspirants: Cleguerec (56), Lorient (56)
- Cadre juridique :
 - ADEME « AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE Guide pratique à destination des collectivités territoriales » 2023
 - AMORCE « Montages juridiques d'opération d'autoconsommation individuelle ou collective » - 2023
 - Achat autorisé par l'article L. 331-5 2° du code de l' énergie



STE	P Guére	et								
	S		Situation actuelle Simulation fourniture PV Taxes et autres			tres médanismes :	économisés			
			Prix unitaire	Montant part	Part affectée	Part restant à acheter à	Coût fourniture restant à	Economie		
	Classe	Consommati	TOTAL	fourniture	STEP 66,7%	TOTAL	acheter à TOTAL	mécanisme		Economie
Mois	temporelle	on (kWh)	(€/Kwh)	TOTAL (€)	(kWh)	(kWh)	(€)	capacité	Economie CEE	CSPE
anvier	HPH	42 447	0,2411€	10 234 €	9 077	33 370	8 046 €	31€	57 €	186 €
	нсн	40 218	0,0552€	2 218 €		40 218	2 218 €			
	POINTE	8 6 2 0	0,2715€	2 340 €		8 620	2 340 €			
	TOTAL	91 285	0,1620€	14 7 9 3 €		82 208	12 604 €			
février	HPH	30 5 19	0,2411€	7 358 €	13 820	16 6 99	4 026 €	48€	87 €	311€
	нсн	33 982	0,0552€	1 874 €		33 982	1 874 €			
	POINTE	4 5 1 3	0,2715€	1 225 €		4 5 1 3	1 225 €			
	TOTAL	69 0 1 4	0,1515€	10 458 €		55 1 9 4	7 126 €			
mars	нсн	38 912	0,0552€	2 146 €		38 912	2 146 €			
	HPH	41 162	0,2411€	9 924 €	25 598	15 564	3 752 €	88€	161€	576 €
	POINTE	-	0,2715€	0€		_	- €			
	TOTAL	80 074	0,1507€	12 071 €		54 476	5 899 €			
avril	HPE	40 998	0,0010€	41€	34 699	6 299	6€	- 37€	219€	781€
	HCE	36 236	0,0010€	36 €		36 236	36€			
	POINTE	-	0,2715€	0€		_	- €			
	TOTAL	74 870		77 €		42 535	43 €			
mai	HPE	41696	0,0010€	42 €	40 105	1591	2€	- 43€	253 €	902€
	HCE	34 542	0,0010€	35 €		34 542	35 €			
	POINTE	-	0,2715€	0€		_	- €			
	TOTAL	75 507		76€		36 133	36€			
uin	HPE	47 827	0,0010€	48 €	41 877	5 950	6€	- 45€	264€	942 €
	HCE	35 676	0,0010€	36 €		35 676	36 €			
	POINTE	-	0,2715€	0€		_	- €			
	TOTAL	83 503		84 €		41626	42€			
uillet	HPE	57 427	0,0010€	57 €	43 269	14 158	14 €	- 47€	273 €	974 €
	HCE	39 252	0,0010€	39€		39 252	39€			
	POINTE	-	0,2715€	0€		-	- €			
	TOTAL	96 679		97 €		53 410	53 €			



Calcul du coût du projet

Prix vente PV unitaire (€/kWh)	Coût fourniture PV (€)	Coût fourniture restant TOTAL (€)	Coût fourniture (€)	Economie taxes (€)	Gain agglo
0,1088	33 943 €	49 096 €	83 038,71 €	- 8 934 €	-10 046,30 €
0,12	37 437 €	49 096 €	86 532,86 €	- 8 934 €	-13 540,44 €
0,13	40 557 €	49 096 €	89 652,63 €	- 8 934 €	-16 660,22 €
0,135	42 117 €	49 096 €	91 212,52 €	- 8 934 €	-18 220,10 €
0,14	43 677 €	49 096 €	92 772,40 €	- 8 934 €	-19 779,99 €
0,15	46 797 €	49 096 €	95 892,18 €	- 8 934 €	-22 899,76 €
0,155	48 356 €	49 096 €	97 452,06 €	- 8 934 €	-24 459,65 €
0,16	49 916 €	49 096 €	99 011,95 €	- 8 934 €	-26 019,53 €
0,17	53 036 €	49 096 €	102 131,72 €	- 8 934 €	-29 139,31 €
0,18	56 156 €	49 096 €	105 251,49 €	- 8 934 €	-32 259,08 €
0,19	59 276 €	49 096 €	108 371,27 €	- 8 934 €	-35 378,85 €
0,2	62 395 €	49 096 €	111 491,04 €	- 8 934 €	-38 498,62 €
0,21	65 515 €	49 096 €	114 610,81 €	- 8 934 €	-41 618,40 €
0,22	68 635 €	49 096 €	117 730,58 €	- 8 934 €	-44 738,17 €



Calcul du coût du projet

Prix vente PV Coût unitaire fourniture PV (€/kWh) (€)		Coût fourniture restant TOTAL (€)	Coût fourniture (€)	Economie taxes	Gain agglo	
0,1088	33 943 €	117 979 €	151 922,33 €	- 2 294 €	37 963,84 €	
0,12	37 437 €	117 979 €	155 416,48 €	- 2 294 €	34 469,69 €	
0,13	40 557 €	117 979 €	158 536,25 €	- 2 294 €	31 349,92 €	
0,135	42 117 €	117 979 €	160 096,14 €	- 2 294 €	29 790,03 €	
0,14	43 677 €	117 979 €	161 656,02 €	- 2 294 €	28 230,15 €	
0,15	46 797 €	117 979 €	164 775,79 €	- 2 294 €	25 110,37 €	
0,16	49 916 €	117 979 €	167 895,57 €	- 2 294 €	21 990,60 €	
0,17	53 036 €	117 979 €	171 015,34 €	- 2 294 €	18 870,83 €	
0,18	56 156 €	117 979 €	174 135,11 €	- 2 294 €	15 751,06 €	
0,19	59 276 €	117 979 €	177 254,88 €	- 2 294 €	12 631,28 €	
0,2	62 395 €	117 979 €	180 374,66 €	- 2 294 €	9 511,51 €	
0,21	65 515 €	117 979 €	183 494,43 €	- 2 294 €	6 391,74 €	
0,22	68 635 €	117 979 €	186 614,20 €	- 2 294 €	3 271,97 €	



Bénéfices pour l'agglomération

- Sécurisation du prix unitaire du kWh sur 3 ans 104€ (2022), 169€ (2023), 92€ (2024), 63€ (2025)
- Impulsion d'une boucle d'ACC qui pourra grossir et servir à d'autres entreprises
- Démonstration du fonctionnement à d'autres acteurs
- Atteinte d'un objectif PCAET et de critères du label TETE de l'ADEME
- Verdissement de 31% de notre électricité
- · Création d'un circuit court de l'électricité



Contact

Vincent GAUTIER-DUPRAT
Animateur du plan climat
vincent.gautier-duprat@agglo-grandgueret.fr
07 76 54 12 87

Pour échanges, envoi du marché public déjà rédigé

• •













4

Accompagner les collectivités vers l'ACC multi-acteurs en Nouvelle-Aquitaine

Nicolas TURPIN, Chargé de mission Énergies renouvelables et transition énergétique des territoires - Région Nouvelle-Aquitaine





ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS VERS L'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE MULTI-ACTEURS EN NOUVELLE-AQUITAINE

Septembre 2025







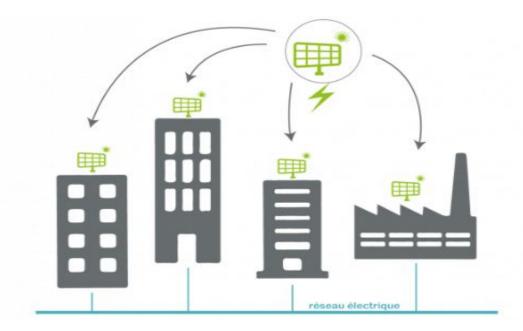
L'Autoconsommation collective ou participative



Vous êtes une association ou une société citoyenne



L'Appel à projets «participatifs et citoyens pour la transition Energétique » vous est spécifiquement dédié.



 Producteurs et consommateurs sont différentes personnes morales



Aide études et démarrage Autoconsommation collective multi-acteurs







Appel à projets « Projets participatifs et citoyens pour la transition Énergétique »

Objectifs

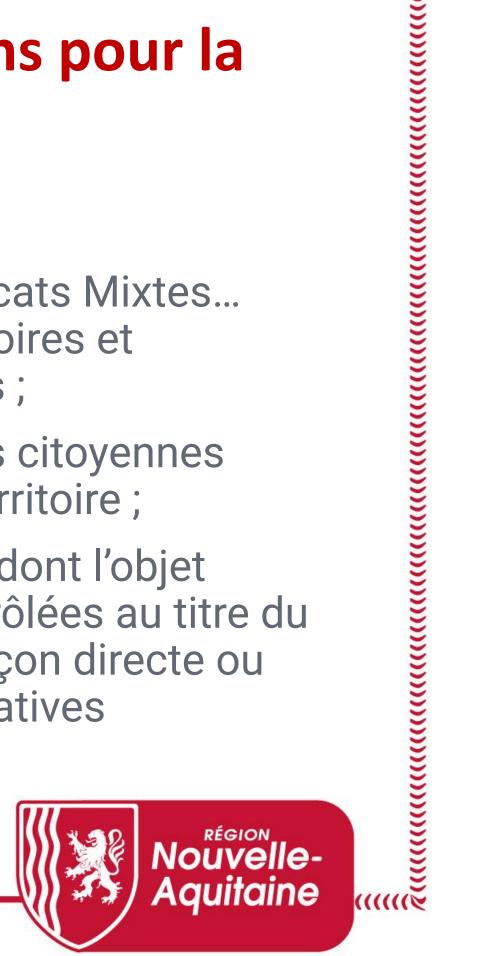
- Associer, convaincre et accompagner les acteurs de son territoire vers la transition énergétique et écologique,
- Faire émerger et valoriser une certaine diversité d'actions et de méthodes de réalisation avec pour finalité : le développement des énergies renouvelables électriques, (photovoltaïque, hydroélectricité, méthanisation, éolien...), des énergies renouvelables thermiques (biomasse, solaire, méthanisation, géothermie...), des moyens de stockage et de gestion locale de ces productions ;



Appel à projets « Projets participatifs et citoyens pour la transition Energétique »

Bénéficiaires

- Les collectivités, EPCI, Syndicats départementaux d'énergie, Syndicats Mixtes... coordinateurs de la transition énergétique à l'échelle de leurs territoires et souhaitant initier et développer des projets participatifs et citoyens;
- Les associations de préfiguration visant à déployer des démarches citoyennes participatives s'inscrivant dans le cadre du projet de TEE de leur territoire ;
- Les sociétés locales porteuses de projets participatifs et citoyens dont l'objet relève des champs de la transition énergétique et écologique contrôlées au titre du Code du Commerce par des collectivités et/ou des citoyens (de façon directe ou indirecte via la participation de fonds citoyens, de sociétés coopératives citoyennes, de sociétés d'économie mixte...).







Appel à projets « Projets participatifs et citoyens pour la transition Énergétique »

Montant

- Aide à la décision (études à caractère juridique et économique) : 70% d'aide maximum, aides plafonnées chacune à 10 000 €
- Assistance à maîtrise d'ouvrage uniquement pour les sociétés citoyennes et dans le cas des projets d'envergure ; 70% d'aide maximum avec une aide d'un montant plafonné à 20 000 €

- Etude de faisabilité technique : 70% d'aide maximum pour les projets de : solaire thermique, bois-énergie, éolien et méthanisation (plafonnée à 10 000 € pour les projets de rénovation de bâtiments ou d'éclairage public, photovoltaïque ou d'hydroélectricité)
- Prime à la participation citoyenne (aux structures porteuses de projets contrôlées au titre du Code du Commerce par des collectivités et/ou des citoyens) :
 - 250 € au maximum par participant/citoyens de Nouvelle-Aquitaine plafonné à 50 000 € par projet





Études et Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour l'ACC multi-acteurs d'électricité renouvelable

Objectifs

- Établir la faisabilité économique d'une opération d'autoconsommation collective multi-acteurs,
- Établir les conditions de son montage (mobilisation des acteurs, PMO...)
- Mettre en œuvre l'opération

Bénéficiaires

• Structure publique et privée non liée à un fournisseur d'énergie:

Montant

- L'aide régionale, représentera 50% au maximum des dépenses éligibles.
- Le taux d'aide pourra être majoré jusqu'à 20%, pour les projets participatifs et citoyens et les projets portés par une petite ou moyenne entreprise.







Soutien à l'Autoconsommation Collective Multi-acteurs : aide à l'investissement via les fonds FEDER 2021-2027

Objectif stratégique n°2 : « <u>une Europe plus verte et à faibles émissions de carbone</u> » indique que les « opérations d'investissement dans la production et le raccordement d'unité de production d'électricité renouvelable en circuit court » sont éligibles

Par circuit court il faut entendre le fait qu'il y a une facturation entre le producteur d'énergie et le ou les consommateurs et que **producteur et consommateurs sont donc des personnes morales** différentes.

- Les opérations d'autoconsommation collectives sont éligibles à l'obligation d'achat. MAIS les primes et tarifs de rachat ne sont pas cumulables avec une aide publique
- L'aide FEDER est à minima de 100 000 €.
- L'aide est calculée en fonction d'une analyse économique de la rentabilité du projet : Si le temps de retour sur investissement est inférieur à 10 ans ou le prix de revient du MWh produit calculé sur 20 ans est inférieur à 90 €/MWh, le projet présente une rentabilité suffisante et ne nécessite pas d'aide publique pour être réalisé. Le projet ne pourra pas être soutenu.

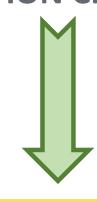




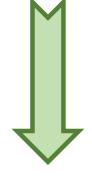
QUI ?: RELATION AVEC LE DEMANDEUR / INSTRUCTION VOLET ÉTUDES ACC



PROJET PORTÉ PAR UNE COLLECTIVITÉ/ACTEUR **PUBLIC OU UNE ASSOCIATION CITOYENNE**



Service TET

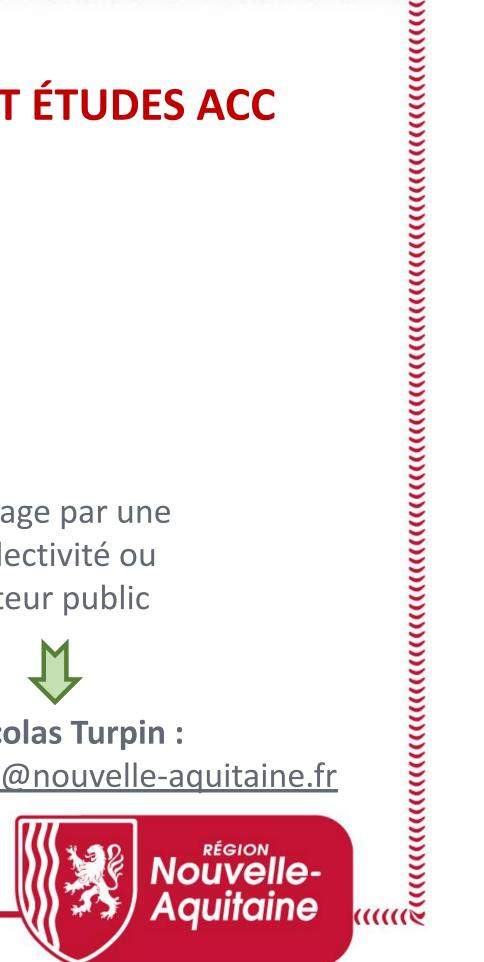


Portage par une collectivité ou acteur public



Nicolas Turpin:

nicolas.turpin@nouvelle-aquitaine.fr



Portage par une Association/société citoyenne



Ewelina PIZNAL:

ewelina.piznal@nouvelle-aquitaine.fr







Vous avez un projet d'Autoconsommation collective?



« Appel à projets « Projets participatifs et citoyens pour la transition Energétique », Soutien par l'ADEME et la Région Nouvelle-Aquitaine



OUI

Portage par un collectif citoyen (association ou société citoyenne)?



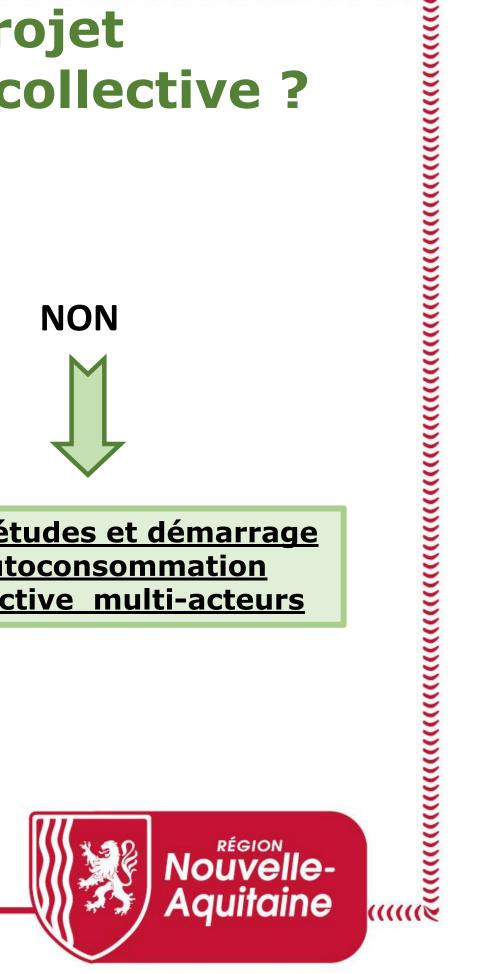




Aide à l'investissement via les fonds FEDER











MERCI













NOUS VOUS REMERCIONS POUR VOTRE ATTENTION

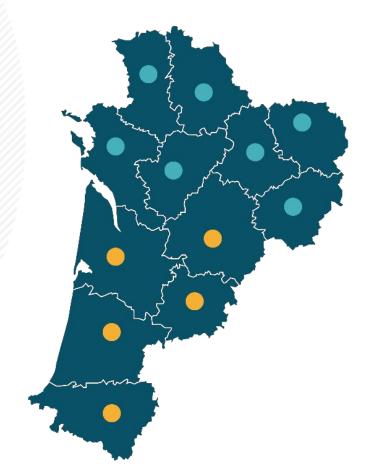
VOS CONSEILLERS LES GÉNÉRATEURS EN NOUVELLE-AQUITAINE











Juliette BADIN Chargée de développement territorial CIRENA



Arnaud DE OLIVEIRA
Chargé de mission
Energies renouvelables
ALEC 33

Chargé de mission Energies renouvelables ALEC 33

Une seule adresse mail: nouvelle-aquitaine@generateurs.info